



Le + syndical

*La Présidente*

Le 11 juin 2020

A l'adresse des enseignants agents publics

Chères et chers collègues

Une anomalie risque de s'être produite sur votre attestation fiscale 2019 mise à disposition sur votre compte « ENSAP » : vos heures supplémentaires risquent de ne pas y être mentionnées. Nous l'avons signalée au rectorat qui a prévu d'effectuer un rectificatif qu'il devrait vous envoyer au plus vite.

En effet, leur logiciel ne permet la visualisation que de 3 lignes dans le cadre "pour information".

Voir les exemples d'attestation fiscale

[www.synep.org/attestations\\_fiscales.pdf](http://www.synep.org/attestations_fiscales.pdf)

Donc si vous avez effectué des heures supplémentaires (exonérées jusqu'à 5000€ net) durant l'année 2019 nous vous conseillons de vérifier la présence de ces dernières sur votre attestation fiscale dans ce cadre "pour information".

Si elles n'y figurent pas il y a une anomalie !

Vérifiez sur votre déclaration d'impôt préremplie si ces dernières sont inscrites, cases 1GH ou 1HH.

Si elles n'y sont pas mentionnées le SYNEP CFE-CGC vous encourage à ne pas tarder à intervenir personnellement pour obtenir une nouvelle attestation fiscale conforme.

**Le montant de ces heures supplémentaires est à déclarer en net, or sur l'attestation fiscale il est en brut ; donc il faudra le multiplier par 0.93319 pour l'obtenir en net et le reporter sur votre déclaration cases 1GH ou 1HH.**

Dans la majeure partie des cas cet ajout ne changera pas votre montant d'impôt à payer. Par contre cela va augmenter votre revenu fiscal, ce qui peut être intéressant dans le cas de demande d'un crédit ou d'un logement. Mais pour certains d'entre vous qui bénéficiaient de certaines aides, vous risquez de ne plus en bénéficier.

Mais la loi est claire, **ne pas déclarer ses heures supplémentaires, même exonérées, revient à faire une fausse déclaration.**

Le SYNEP CFE-CGC reste à votre disposition pour toute information complémentaire et si certains d'entre vous ont besoin d'aide vous pouvez me contacter au 06 15 31 59 63.

Bien cordialement.

Nadia Daly  
Présidente SYNEP CFE-CGC

[synep@synep.org](mailto:synep@synep.org)

Tél : 01 55 30 13 19

---

**SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE**

Maison de la CFE-CGC 59-63 rue du Rocher 75008 PARIS

Tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : [synep@synep.org](mailto:synep@synep.org)

Site Internet : [www.synep.org](http://www.synep.org)